

**C.C.A.S DE SAINT-APOLLINAIRE**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**Séance du 11 mai 2023**

**Délibération n° 2023-18**

L'an deux mille vingt-trois, le onze mai à 18h00,  
Les membres du conseil d'administration se sont réunis sous la présidence de Monsieur Jean- François DODET, sur convocation qui leur a été adressée par le Président, Jean-François DODET conformément à l'article R 123-16 du Code de l'action sociale et des familles, le 03 mai 2023.

**Objet : Aide financière à une administrée**

**Etaient présents : 8**

Mesdames, Messieurs, Jean-François DODET (Président), Daniel BLATRIX, Frédéric GOULIER, Vincianne TROUBAT ; Elise DESCHAMPS, Laurence AUCLIN, Véronique CHARBOIS, Jean-François GUENIN

**Etaient absents ou excusés : 5**

Madame et Messieurs Rosa DA CRUZ, Françoise CAMILLERI, Rémi DELATTE, Frédéric TISSOT, Eimen RIANI

**Formant la majorité des membres en exercice.**

**Madame Elise DESCHAMPS est désignée pour assurer le secrétariat de la séance.**

Monsieur Jean-François DODET (Président) expose le rapport suivant :  
Vu le Code d'Action Sociale des Familles et notamment les articles L. 123 – 3 et L.123 – 6  
Considérant la délibération n° 2020 – 25 précisant les conditions d'application du règlement intérieur du CCAS,

Il propose aux membres du Conseil d'Administration du CCAS d'étudier la demande d'aide financière de 368 € pour ...  
Saint-Apollinaire pour prendre en charge une partie des frais de cantine.

**Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, DECIDE 8 VOIX POUR, (0 VOIX CONTRE, 0 ABSTENTION), de lui accorder une aide de 368 €.**

Fait à Saint-Apollinaire, les jour, mois et an que dessus  
Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil d'administration

A Saint-Apollinaire, le **23 MAI 2023**  
Le Président,

  
Jean-François DODET

La secrétaire

  
Elise DESCHAMPS

Date de publication :